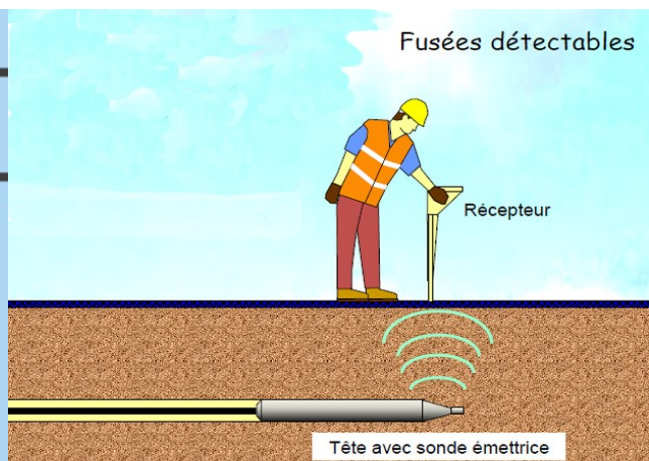
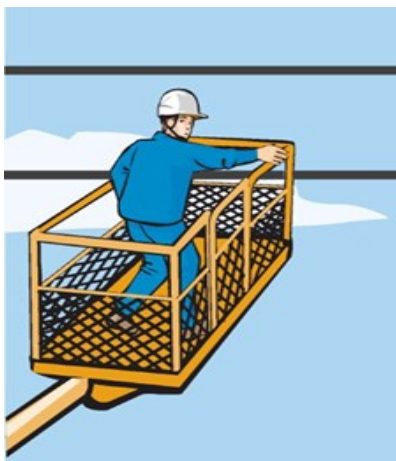


# AIPR

## AUTORISATION D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX



Lors de travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité...), des dommages aux ouvrages ont entraîné des conséquences humaines et financières lourdes.

Ce stage, construit sur la base du décret du 5/10/2011 et de l'arrêté d'application du 15/02/2012 modifié, prépare à l'**AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)** qui sera obligatoire en 2018.

### OBJECTIFS

S'initier à la réglementation en cours, en situant son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.  
Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage  
Appliquer des procédures sur situation dégradée

### PUBLICS

Opérateur.rice - Encadrant.e - Concepteur.trice

⇒ Il est dans l'obligation de l'employeur d'indiquer si le.la salarié.e inscrit.e présente des difficultés de lecture et/ou d'utilisation d'un ordinateur, et doit à ce titre bénéficier d'une aide par un représentant du centre d'examen.

### PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.

### DURÉE

Formation + Test : 1 jour soit 7 heures

Test : 1 heure

### TARIFS

Formation + Test : 154,00 €

Test : 50,00 €

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Contexte et fondamentaux

Contenu et objectifs de la formation

Contexte et accidentologie

Sensibilisation aux fondamentaux : DT/DICT; travaux hors tension; PGP (Principes Généraux de Prévention); les travaux urgents; arrêt de chantier

Niveau d'implication des différents acteurs

#### La prévention dans la préparation de l'intervention

**Connaître les différents types de réseaux et les risques afférents**

**Les sources d'informations utiles à l'équipe chantier**

Plans et indices visibles sur le terrain

Principes sur la détection de réseaux

Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité de réseaux

Règles pour les branchements

Recours à l'arrêt du chantier

#### Les règles à respecter

Utilisation et intégration des moyens de protection collective et individuelle dans l'activité

Identification des situations potentiellement dangereuses ou inattendues

Méthodes d'intervention

Gestion des anomalies et des dommages

Mesures à respecter en cas d'accrochage

La règle des 4A

Les sanctions

#### Validation des acquis

**A l'issue de la formation, le.la stagiaire se verra délivrer une attestation de formation.**

**En cas de réussite au QCM, le CFA TP Bretagne établira une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux**